



Découvert impayé et fichage fcip

Par **Manitou 17**, le **20/03/2018 à 20:54**

Bonjour,Je ne sais pas si je suis dans le bon forum mais j'ai un problème qui m'empêche de dormir et qui me handicape
En 2015 alors que j'avais encore un compte à la BNP, j'avais un découvert qui avait atteint 3.000 €. Dans la foulée la BNP a clôturé le compte et la Société Effico a commencé à me harceler. Début 2016 j'avais trouvé un arrangement avec cette société qui consistait à payer 250 € par mois. Après le premier mois, je me suis retrouvé au chômage et c'était le début d'une longue série de problèmes. Pour couronner le tout, je me suis retrouvé fiché à la Banque de France pour le crédit. C'est justement ce dernier problème qui me handicape le plus aujourd'hui. Actuellement je veux régulariser ce problème mais je ne sais pas par où commencer, qui voir et comment faire. J'ai vraiment besoin de conseils.

Par **Visiteur**, le **21/03/2018 à 06:57**

Bonjour,
[Actuellement je veux régulariser ce problème mais je ne sais pas par où commencer,]
Si je comprends bien, vous souhaitez lever le fichage FICP, donc vous avez maintenant les moyens de régulariser.
Il appartient à l'organisme de crédit qui avait déclaré les incidents de demander à la Banque de France la radiation du fichier.
En cas d'inscription non levée, vous devez exercer votre droit de rectification par courrier adressé à votre banque.

Par **morobar**, le **21/03/2018 à 09:57**

Bonjour,
[citation] Actuellement je veux régulariser ce problème mais je ne sais pas par où

commencer, qui voir et comment faire. J'ai vraiment besoin de conseil larn[/citation]rnIl tombe sous le sens qu'il faut contacter la BNP, votre ancienne agence et envisager de payer votre dette.rnUn planning de règlement, même respecté, ne changera rien tant que vous resterez débiteur d'un seul centime.rnC'est l'intérêt du fichage en question que d'interdire aux mauvais payeurs (même accidentels, de bonne foi...) de souscrire des emprunts en chaîne.

Par **Manitou 17**, le **21/03/2018 à 10:37**

Bonjour et merci pour votre réponse rapide. J'ai plusieurs fois essayé e rentrer en contact avec la Bnp mais à chaque fois elle me renvoie vers effico. Vous avez en effet bien compris, j'ai retrouvé du travail et je souhaite payer ((en plusieurs fois) cette somme

Par **Visiteur**, le **21/03/2018 à 11:11**

C'est bien vers Effico qu'il faut vous tourner.rnEffico s'est vu déléguer par la banque le recouvrement de cette créance. vous ne pouvez plus verser sur votre compte car la banque a gelé celui-ci.

Par **morobar**, le **21/03/2018 à 17:51**

C'est un argument très discutable.rnSauf cession de dette dont il n'est pas fait mention ici, le seul créancier est bien la banque.rnJe mettrai donc cet établissement en demeure de me permettre de régulariser la situation, et si mandat m'est indiqué de contacter un intermédiaire, c'est aux frais exclusifs de la banque.

Par **Manitou 17**, le **21/03/2018 à 19:17**

Bonsoir morobar et merci pour votre réponse. Comment je pourrais m'y prendre pour rétablir le contact avec la banque comme vous dites. Ça m'arrangerait bien de régler ça avec la Bnp directement

Par **Visiteur**, le **22/03/2018 à 07:54**

...sauf si la créance à été rachetée...rnBonne journée.

Par **morobar**, le **22/03/2018 à 07:56**

Je vous ai indiqué la mise en demeure:rnC'est un courrier recommandé portant ce titre ainsi qu'un délai de réaction selon la complexité, mais d'au moins 8 jours dans votre cas.rnDemandant, si cette banque vous considère comme débiteur à, leur endroit, le montant et le mode de régularisation.

Par **morobar**, le **22/03/2018 à 08:07**

[citation]...sauf si la créance à été rachetée... [/citation]rnSauf que si la créance est cédée, cela doit faire l'objet d'une notification.rnEN l'absence de notification, l'organisme en question agit en recouvrement pour le compte du créancier, la banque, et non pour son compte ou le compte d'un autre donneur d'ordre.

Par **Manitou 17**, le **22/03/2018 à 10:50**

Bonsoir morobar et merci pour votre réponse. Comment je pourrais m'y prendre pour rétablir le contact avec la banque comme vous dites. Ça m'arrangerait bien de régler ça avec la Bnp directement